

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2020.

Le 7 mai 2020 à 16h30, les membres de l'Association Sportive de l'Université de Marne-la-Vallée se sont réunis en assemblée générale extraordinaire en visio-conférence.

Sont présents :

- *Membres du Comité Directeur de l'association :*
 - Hélène Jacquot-Guimbal, présidente de l'Université Gustave Eiffel
 - Stéphane Docet, personnel de l'Université Gustave Eiffel
 - Jérémy Kovaltchouk, personnel de l'Université Gustave Eiffel
 - Anaïs Ethevenet, étudiante de l'Université Gustave Eiffel
 - Elie Grynspan-Tabet, étudiant de l'Université Gustave Eiffel
 - Alizée Pichon, service civique de l'AS UPEM
 - Josselin Thierry, étudiant de l'Université Gustave Eiffel

Soit 7 voix présentes ou représentées.

L'assemblée générale extraordinaire désigne Jérémy KOVALTCHOUK en qualité de président de séance et Anaïs ETHEVENET en qualité de secrétaire de séance.

Puis il rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification du nom de l'association
- Modification des statuts de l'association
- Présentation du projet AS Gustave Eiffel

1^{ère} délibération : Modification du nom de l'association

Jérémy KOVALTCHOUK présente les raisons de ce changement de nom. L'université Paris-Est Marne-la-Vallée est récemment devenu l'Université Gustave Eiffel.

La proposition est donc de changer de nom en "Association Sportive Université Gustave Eiffel".

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : Modification des statuts de l'association

Pour compléter ce changement dans lequel évolue l'association, une proposition de changement de statut est soumise.

Le seul changement de ces nouveaux statuts concerne la présidence de l'association. Auparavant attribué de droit au chef d'établissement, ces nouveaux statuts permettent à tout membre actif de l'association, membre du Comité Directeur, de prétendre occuper le poste de Président.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : Présentation du projet AS Gustave Eiffel

Au vu de la situation actuelle, il est décidé que la présentation du projet sera effectuée ultérieurement.

Après quoi, personne ne demande la parole, le président de séance lève la séance à 17h00 après avoir remercié les adhérents présents pour leur participation active à cette assemblée.

Signature du président de séance,



Signature du secrétaire de séance,

